

Séance du : 12 avril 2023

n° 21_2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 17 heures 30.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 6 avril 2023, le comité syndical a été à nouveau convoqué pour le 12 avril 2023 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 7 avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence du quatrième Vice-Président Mr Serge SERRANO.

M. Bertrand GELI est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Hélène MARTY, Virginie MIR, Florence SIORAT.

Serge BARTHES, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, François DEMANGEOT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Dominique GUIRAUD, Pierre MONOD, Serge SERRANO, Raymond VELAND

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Philippe HEDIN

En exercice : 63

Présents : 14

Avaient donné pouvoir :

Olivier GUERRA à Virginie MIR

Nombre de voix : 15

Excusés :

Sophie ADROIT, Sandrine CAMPGUILHEM, Catherine LATCHE,

Pascal ASSEMAT, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Luc GOUXETTE, Gilbert HEBRARD, Laurent HOURQUET, Jean-François IMBERT, Olivier JULLIN, Alain MERCIER, Marc METIFEU, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Hervé RAMONDA, Alain SCHMIDT

REÇU EN PREFECTURE

le 19/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Objet : Demande de subvention d'ingénierie 2023 auprès de la Région Occitanie

Vu la délibération n°23/2014 du 15 septembre 2014 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Lauragais,
 Vu l'arrêté inter préfectoral du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,
 Vu la signature du Contrat Régional Unique avec la Région Midi-Pyrénées, le 17 décembre 2015,
 Vu la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon en 2016 emportant la création de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée,
 Vu le Contrat Territorial Occitanie 2018-2021 signé entre le PETR du Pays Lauragais et la Région Occitanie le 8 juillet 2019 à Nailloux,

Vu la délibération n° 58/2021 du 9 décembre 2021, autorisant le Président à signer le Contrat Territorial Occitanie 2022-2028 pour le territoire,

Monsieur le Vice-Président rappelle que depuis 2015, le Pays Lauragais s'est structuré en PETR, articulé autour de 3 principales missions : la Planification (compétences SCOT et PCAET), le portage du GAL des Terroirs du Lauragais (programmation Leader) et l'élaboration du projet de territoire.

Monsieur le Vice-Président indique que la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, dans le cadre de son dispositif de contractualisation, prévoit de poursuivre son soutien à l'ingénierie des territoires organisés et notamment auprès des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux. Au regard des missions et compétences du PETR et à l'ingénierie nécessaire à leur réalisation, il est proposé de solliciter une subvention d'ingénierie à hauteur de 55 000€ pour l'année 2023.

Il convient donc aujourd'hui de solliciter ces crédits auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée

Par soucis de simplification administrative, M. le Vice-Président propose que les subventions de fonctionnement attribuées par les partenaires financiers (région Occitanie, Départements) du PETR soient affectées sur des postes ne bénéficiant pas de soutien Leader.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- 1°) **Autorise** le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions d'ingénierie de développement territorial auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée,
- 2°) **Autorise** le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 12 avril 2023

Pour le Président empêché
 Le Vice-Président

Serge SERRANO

REÇU EN PREFECTURE

le 19/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : contact@pavslauragais.com